



Non paiement de facture et justification de frais

Par **seb6477_old**, le **06/12/2007** à **11:08**

Bonjour,

je vous expose mon problème:

au mois de Juillet 2007 j'ai effectué des travaux pour un de mes clients, en Espagne. Nous avons convenu, pour que je puisse venir faire ces travaux en Espagne, que tous les frais inhérent à ce déplacement, seraient pris en charge par eux meme. Cette société m'a donc donné, une fois sur place, 650 Euros en cash (et m'a fait signé un reçu), pour payer les frais d'hotel ainsi que les restaurants etc.

Aujourd'hui, mon client, me demande de justifier tous les frais d'hotel et autres pour me payer les travaux effectués. Le problème, est que je n'ai pas conservé toutes les factures de frais, mais seulement la plus importante, celle de l'hotel (400 Euros), ne pensant pas avoir besoin des autres factures, les frais étant pris en charge par mon client. Donc, ce dernier veut me faire déduire de ma facture, la différence entre les frais justifiés et ceux qui ne le sont pas (250 Euros). Est-ce légal, quels sont mes recours ? Sachant que ce dernier avait accepté mon devis. Merci de votre aide.